

République Française
Département des Hautes-Alpes
Arrondissement de Briançon

Commune
LE MONETIER LES BAINS 05220

N°115/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation : **11 décembre 2025**

Date d'affichage : **18 décembre 2025**

L'an deux mil vingt-cinq,
Le 17 décembre à 18 heures 30
Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Marie REY, Maire

Etaient présents :

Jean-Marie REY, Maire
Fabrice LOISEAU, Muriel PAYAN, Alexandre GOUEL, Margot MERLE, adjoints
Marielle BOY, Yveline CORDIER, Violaine PIQUET-GAUTHIER formant la majorité des membres en exercice

Absents :

Jean-Michel BRUNET, Lisa FAURE, Gabrielle GUIBERT, Jean-Baptiste CRAFFK, Pierre SAVOLDELLI

Yveline CORDIER a été élue secrétaire

| | | |
|-----------------------------------|---|-----------|
| NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE | : | 13 |
| PRESENTS | : | 8 |
| VOTANTS | : | 8 |

**OBJET : RESTAURANT LA HALTE DE PRE CHABERT : APPROBATION DES TARIFS HIVER
2025/2026**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération n°097/2024 du 16 octobre 2024, la gestion et l'exploitation du bar-restaurant de la Halte de Pré Chabert a été attribuée par contrat de concession à la SARL SL TRAITEUR.

Le contrat prévoit, dans son article 25 que les tarifs proposés sont soumis à l'approbation du concédant.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°097/2024 du 16 octobre 2024 portant attribution et autorisation de signature du contrat de concession pour le restaurant La Halte de Pré Chabert ;

VU l'article 25 du contrat de concession pour le restaurant La Halte de Pré Chabert ;

CONSIDERANT les tarifs proposés par le concessionnaire joints en annexe à la présente délibération ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré **et à l'unanimité** :

APPROUVE la liste des tarifs pour le restaurant La Halte de Pré Chabert joints en annexe à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,

Jean-Marie REY



La secrétaire de séance

Yveline CORDIER

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Yveline" or "Cordier", is written diagonally across the page.